

Association des Amis de Songpelsé
Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mars 2018

Le Président Jean-Daniel Bertholet ouvre l'assemblée à 19h34.

1. Listes de présence

Les listes de présence circulent dans l'assemblée. 83 personnes les signent.

2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2017

Le Président passe la parole à la secrétaire, qui en fait la lecture. Le PV ne suscite ni question ni remarque; il est accepté par acclamations.

3. Rapport du Président

Jean-Daniel Bertholet remercie les nombreuses personnes présentes d'avoir consacré leur soirée à notre association. Il nous informe également qu'un grand nombre de membres ont pris la peine de s'excuser.

Il nous commente le voyage qu'il a fait sur place en août dernier, à la saison des pluies, en compagnie de son épouse. La bonne surprise a été de voir cette région belle verte, la moins bonne fut de constater qu'en cette période les pistes sont boueuses et que beaucoup de villages éloignés des grands axes sont alors coupés du monde. L'accès aux moulins n'est donc possible que s'ils sont à proximité.

Il ajoute que si en août les récoltes étaient prometteuses, les précipitations ont été finalement insuffisantes en 2017. Le gouvernement burkinabé prévoit que 600'000 personnes pourraient être en état d'insécurité alimentaire entre juin et août 2018; notre priorité durant cette période sera donc que les enfants scolarisés reçoivent un repas chaud à midi dans le secteur que nous soutenons.

Il liste les principales actions de l'association en 2017, soit

- Soutien à la cantine scolaire
- 2^e salle de classe pour le village de Goghin II
- 1 forage et un puits transformé en forage pour Goghin I
- Il souligne que tous les enfants ont réussi leur certificat d'études primaires et ont pu poursuivre leur cursus scolaire.

Il remercie les 151 donateurs qui ont permis ces réalisations, et notamment:

- La Commune de Bière, qui avec 1ct par m3 d'eau vendue a versé plus de 1000.-
- Les entreprises Barbey, Guy Authier, Gavin SA, Mosini et Caveziel, Segrave SA, Membrez Daniel, Laurent Membrez SA, Thinguely voirie SA, AT info02 SàRL, Merk pharma et la Raiffeisen du Mont Tendre.
- Chaque don compte, et comme notre caissier va le présenter, chaque sou versé est utilisé sur place.

Les projets pour 2018 sont les suivants:

- Construction d'un bâtiment abritant un moulin électrique destiné à plusieurs villages.
- Installation d'une troisième classe pour Goghin II
- Busage de puits, achat de pompes
- Soutien au poulailler
- Les repas des enfants

Si les besoins et les projets ne manquent pas, les initiatives sur place non plus: une demande d'offre du gouvernement pour le tissage de toile s'est soldée par une commande, une livraison dont la qualité a été appréciée et un paiement correct. Suite à cela, d'autres demandes sont parvenues à l'ASFUD... Peut-être une nouvelle source de revenu pour ces dames courageuses et motivées!

4. Rapport du Caissier

Notre Grand Argentier Ernest Tellenbach nous présente quelques chiffres significatifs des comptes 2017. Il souligne l'importance d'être si nombreux et l'honneur qu'il a de présenter les comptes à cette assemblée:

- le solde au 1^{er} janvier s'élevait à 4'626.81
- la vente de divers objets sur les marchés (bougies, confitures), ainsi que l'assemblée générale ont permis de récolter la somme de 6'006.55
- les dons de particuliers se montent à 41'757.51, les entreprises ont donné 5'100.-, et les communes 1'170.-, soit un magnifique total de 57'275.06

Il relève que les frais sont très faibles et limités aux frais de CCP: 167.45, soit 0.32% des dons, ce qui permet d'affirmer que chaque sou donné est vraiment utilisé sur place.

Nous avons pu envoyer 52'400.- à l'ASFUD. Ernest remercie chacun très chaleureusement. Il souligne que tout seuls leur effort serait maigre, mais que c'est un honneur d'être les représentants de tous lors de leurs voyages à Songpelsé!

5. Rapport de la commission de vérification des comptes 2017

Monsieur Henri Robadey présente le rapport de la commission, composée de lui-même, de Laurent Bertholet vérificateur, et de Jean Schaub, suppléant.

Après avoir effectué les vérifications d'usage, la commission propose d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la commission, au caissier, ainsi qu'au comité. Le rapport et ses conclusions sont acceptés par lever de mains, à majorité évidente.

6. Election de la commission de vérification des comptes 2018

Laurent Bertholet devient rapporteur, Jean Schaub devient vérificateur et Michel André, après une campagne électorale finement menée, est élu par acclamations à la place de suppléant.

7. Parole à Jacques-Henri Burnier, Syndic de Bière

Après avoir souhaité la bienvenue à chacun au nom de la Commune de Bière, Monsieur Burnier, dans un discours bref et efficace, félicite les bénévoles de l'association qui permettent que chaque sou versé parvienne à destination, permettant des résultats concrets au pays.

8. Modification des statuts

Les statuts de l'association doivent être modifiés dans le cas où celle-ci recevrait un legs. L'assemblée accepte à majorité évidente de modifier les statuts de la manière suivante:

" 11. Les ressources de la société se composent:

- des dons
- de legs
- du bénéfice d'actions diverses organisées par le comité ou par des membres"

9. Divers et propositions individuelles

Monsieur Olivier Schaer demande ce que vaut 1.- suisse là-bas.

Le Président répond que 1.- suisse vaut environs 550 Francs CFA.

1 litre de Diesel coûte entre 1.40 et 1.50 CHFr. C'est très cher. Pour exemple, nous avons financé un groupe électrogène, qui est maintenant remplacé par des panneaux solaires mais qui est loué... Réservoir vide! L'état prélève des impôts où il peut vu la pauvreté des burkinabés.

Un instituteur avec quelques années d'expérience gagne environs 220-250.- CHFr par mois.

Une salle d'école coûte environs 10'000.- CHFr pour la salle et 10'000.- ChFr pour l'équipement, soit pour 15-20 tables pour 50-60 élèves, un bureau et une chaise pour l'instituteur, une armoire, des tableaux noirs. Il y a peu de matériel scolaire, l'instruction se fait entre le tableau noir et les élèves.

Une caisse d'enseignement a été financée, qui contenait une bascule et des poids, un globe terrestre, un mètre, une chevillère, des tableaux déroulables pour le corps humain la géographie, etc. Il n'y a pas une caisse dans chaque école – elle vaut environ 600.-

La parole n'étant plus demandée, le Président, clôt l'assemblée à 20h03, afin de passer à l'apéritif.

Fait à Bière, le 18 mars 2018,

La Secrétaire

Valérie Ringoir